



# Communes forestières

France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 JUIN 2025



## Congrès 2025 - Communes forestières France Forêt, bois et territoires : les maires au cœur des solutions

La Fédération nationale des Communes forestières a organisé son Congrès 2025 dans les Alpes-de-Haute-Provence au Théâtre Durance à Château-Arnoux-Saint-Auban, du 19 au 20 juin. Cet événement a été l'occasion de présenter le nouveau nom de la Fédération « Communes forestières France », sa nouvelle identité graphique mais surtout de mettre en lumière le rôle central des collectivités dans la gestion durable des forêts, l'adaptation au changement climatique et la valorisation locale de la ressource en bois.

Il a réuni plus de 200 élus et rassemblé de nombreux partenaires institutionnels, dont notamment : Eliane Barreille, présidente du département des Alpes-de-Haute-Provence ; Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - président délégué de Régions de France ; Marc Chappuis, préfet des Alpes-de-Haute-Provence ; Jean-Yves Roux, sénateur des Alpes-de-Haute-Provence.

### Des visites pour illustrer l'action concrète des communes

Ce congrès a été rythmé par plusieurs visites emblématiques autour de projets portés avec détermination par les élus locaux :

- **Volonne** : la commune a présenté son **réseau de chaleur bois** alimentant plusieurs bâtiments de l'écoquartier. Une initiative facilitée par l'engagement fort du maire, qui permet aujourd'hui de **réduire significativement la facture énergétique de la commune**.
- Toujours à **Volonne**, **plusieurs bâtiments en bois local ont été mis en avant, dont la maison de santé** ayant obtenu le label Bâtiments durables méditerranéens (BDM) niveau or avec du bois certifié Bois des Alpes. Celle-ci s'intègre pleinement dans la **démarche globale d'aménagement durable** de l'écoquartier.
- À **Ganagobie**, les participants ont découvert une politique innovante de **débroussaillage mutualisé** : la commune a organisé les travaux pour ses administrés facilitant la réalisation de leurs obligations en vue de réduire le risque incendie de forêt.
- Une initiative communale a été présentée autour de la **gestion multi-usage et du renouvellement forestier en forêt périurbaine de Sisteron**. Un exemple concret d'adaptation au changement climatique dans un contexte de risques naturels accrus qui a été l'occasion de discuter de la démarche territoriale dont s'est doté plus largement le territoire pour favoriser ces initiatives à plus grande échelle.



Photos : © Hervé Hôte



## Partage d'expériences et solutions d'élus engagés

D'autres temps d'échanges ont permis aux maires de partager leurs retours sur leurs différents rôles d'élus forestiers :

- **Le maire, médiateur** : comment associer les citoyens, notamment les plus jeunes, à la gestion des forêts communales, à travers des projets participatifs comme les Forêts pédagogiques ?
- **Le maire, acteur économique** : de nombreuses communes facilitent l'implantation d'entreprises de transformation du bois, via la mise à disposition de fonciers ou encore par des contrats d'approvisionnement qui permettent de sécuriser la ressource pour ces entreprises.
- **Le maire au service de la forêt** : face aux crises sanitaires (scolytes, tempête, incendies...), les élus multiplient les actions innovantes pour adapter et régénérer leurs forêts.

Ces discussions, croisant des retours d'expériences locales et nationales, ont pleinement atteint leur objectif : proposer un contenu riche ancré dans la réalité des territoires.

## Un discours engagé de notre président, Philippe Canot

Philippe Canot, président de Communes forestières France a salué la venue d'Anne-Laure Cattelot, moins de 24 heures après sa nomination à la présidence de l'Office national des forêts (ONF). Il a conclu le congrès en saluant l'engagement des élus et la force des initiatives présentées sur ces deux jours.

**« La forêt, tout comme les océans, est un pilier fondamental de la lutte contre le dérèglement climatique. Elle est une alliée précieuse pour notre avenir, mais aussi une victime directe. C'est pourquoi notre responsabilité collective est claire : agir, protéger, adapter. L'inaction n'est pas une option. »**

Parmi nos revendications fortes, il a cité :

- **L'intégration dans le régime forestier de tout ou partie des 850 000 hectares de forêts de collectivités qui n'en bénéficient pas encore et la sortie du régime forestier de certains espaces non forestiers.** Valérie Metrich Hecquet, directrice de l'ONF, lors de son discours, a précisé qu'elle était en accord avec ces objectifs.
- **L'adaptation urgente des plans d'aménagement forestiers** pour répondre plus efficacement aux défis climatiques.
- Le besoin d'une **réelle stratégie nationale contre le morcellement foncier** sans gestion forestière, qui reste un facteur majeur de vulnérabilité, notamment face aux risques sanitaires.
- La **création d'une cellule nationale d'anticipation des impacts climatiques sur la forêt et le bois.** Cette cellule, déclinée en régions et sur le terrain, croiserait expertises scientifiques et connaissances locales pour mieux prévoir, plutôt que subir.

Il a enfin souligné l'importance d'une politique forestière plus cohérente et ambitieuse, portée par l'État, regrettant l'absence de la présence de la ministre en charge de la forêt et déplorant un manque de reconnaissance politique pour cet enjeu majeur.

---

Créée en 1933, Communes forestières France est une fédération de communes et de collectivités qui constitue un réseau politique et technique qui s'appuie sur l'expertise de ses élu.e.s et de ses salarié.e.s pour la valorisation de la forêt et de la filière forêt-bois.

---

CONTACT PRESSE • **Priscillia DESBARRES** - responsable communication

**Communes forestières France**

13 rue du Général Bertrand 75007 PARIS • 06 43 16 17 41

priscillia.desbarres@communesforestieres.org •  •  • [communesforestieresfrance.fr](https://www.communesforestieresfrance.fr)